

**DÉPARTEMENT DU GARD**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE DE JUNAS**

**SÉANCE DU 12 AVRIL 2024**

Nombre de membres :

- En exercice : 15
- Présents : 10
- Votants : 10 + 3 procurations

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le 25/04/2024

ID : 030-213001365-20240412-CM2024041217-DE

Date de la convocation : 04 avril 2024

**Objet de la Délibération**

**N°CM2024-04-12-17 - BUDGET ASSAINISSEMENT – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

L'an deux mille vingt quatre et le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ces séances au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme PELLET Marie-José, Maire.

**Présents** : M. ANDRÉ Guy, Mme CAM Morgane, M. FOLLANA Francis, M. NÈGRE Éric, Mme PELLET Marie-José, M. REDON Yannick, M. ROUSSEL Guillaume, M. TERME Élian, M. VAUCLARE Jean-Luc, Mme VEYRET Marie-Josée.

**Procurations** :

M. BOURREL Christian à M. FOLLANA Francis  
Mme FROMENT Valérie à Mme VEYRET Marie-Josée  
Mme LESAGE Véronique à M. VAUCLARE Jean-Luc

**Excusées** : Mme CHAZEL Claire, Mme ROUX Marie

**Secrétaire de séance** : Mme VEYRET Marie-Josée

Le budget primitif 2024 reprend, en plus des propositions nouvelles, les résultats 2023 en fonctionnement et en investissement, ainsi que les restes à réaliser.

**Le projet s'équilibre à :**

- 144 168,38 € en section fonctionnement
- 321 860,82 € en section d'investissement.

Il se décompose comme suit :

FONCTIONNEMENT DEPENSES	BP 2024
11- Charges à caractère général	31 000,00 €
042- Opérations d'ordre de transfert entr	31 464,52 €
65- Autres charges de gestion courante	2 000,00 €
66- Charges financières	17 100,00 €
67- Charges exceptionnelles	62 603,86 €
<b>Total dépenses FONCTIONNEMENT</b>	<b>144 168,38 €</b>

FONCTIONNEMENT RECETTES	BP 2024
70- vente de produits fabriqués	55 000,00 €
002- Excédent d'exploitation reporté	89 168,38 €
<b>Total Recettes FONCTIONNEMENT</b>	<b>144 168,38 €</b>

INVESTISSEMENT DEPENSES	BP 2024
16- Emprunts et dettes assimilés	18 600,00 €
20- Frais d'études	
21- Immobilisations corporelles	271 796,30 €
040- Opérations d'ordre de transfert	31 464,52 €
001- Déficit reporté	0,00 €
<b>Total dépenses INVESTISSEMENT</b>	<b>321 860,82 €</b>

INVESTISSEMENT RECETTES	BP 2024
10222 FCTVA	0,00 €
1068-Excédent de fonctionnement capita	0,00 €
13- subventions d'équipement reçues	0,00 €
040- opération d'ordre de transfert entre s	31 464,52 €
001- Solde d'exécution antérieur	290 396,30 €
<b>Total recettes INVESTISSEMENT</b>	<b>321 860,82 €</b>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1 à L.2341-1,

Vu la délibération de ce jour, approuvant le compte administratif 2023, et décidant de l'affectation des résultats,

Après examen détaillé des dépenses et des recettes,

Il est proposé au Conseil Municipal,

**De voter** par chapitre le budget primitif 2024 du budget eau et assainissement, équilibré en dépenses et en recettes par section de la manière définie ci-dessus,

**D'approuver** le programme des investissements 2024 et leurs financements.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le 25/04/2024
ID : 030-213001365-20240412-CM2024041217-DE


Signé par : Marie-José PELLET  
Date : 23/04/2024  
Qualité : Maire

Fait à Junas  
Le 12 avril 2024

Le secrétaire de séance,  
**Marie-José VEYRET**




Le Maire,  
**Marie-José PELLET**



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.